



Journal du Relais Petite Enfance

Mai 2026



UN NOUVEAU MANDAT



Williams DUFOUR, Vice-président à la Petite Enfance et Solidarités

☀ Ce journal, composé par les animatrices du Relais Petite Enfance, Magali et Laure, dédié aux 97 assistants maternels du Cœur de Chartreuse, est l'occasion de saluer Williams Dufour, Maire de Miribel-les-Échelles. Élu 4e Vice-président en charge de la Petite Enfance et des Solidarités, il succède à Céline Boursier.

☀ Des rencontres se dérouleront au cours de l'année, sur les instances existantes ou sur des rendez-vous dédiés qui seront fixés prochainement afin de permettre l'interconnaissance au plus près de la réalité de terrain.

À ce jour, les périodes envisagées sont les suivantes :

- Au cours du mois de juillet, pour la rencontre avec les assistants maternels des Maisons d'Assistants Maternels;
- Durant l'automne, pour la rencontre sur le Temps collectif commun ouvert à tous les assistants maternels du territoire dans les locaux de la Communauté de Communes et en présence des animatrices du Relais Petite Enfance et de la chargée de coopération Petite Enfance.

À la fraîcheur de cette belle saison, n'hésitez pas à mener une lecture attentive des informations communiquées dans ce journal.

☀ **Un focus sur les actions de territoire "Passerelles Petite Enfance - Écoles" qui parcourent la Communauté de Communes jusqu'au 22 juin.**

SOMMAIRE

Édito

PAGE 2

Point formation

Temps collectifs avant l'été

Actions du CRPE

Quinzaine de la parentalité

PAGE 3

La parole à la puéricultrice de secteur : le secret ?

Référentiels de l'agrément des assistants maternels

Une activité de printemps - le bienfait des balançoires et autres activités extérieures

PAGE 4

Planning de l'imagier vagabond sur l'ensemble du territoire

Mot de fin





Point formations

✓ Les journées de remise à niveau de SST et PSC1, bien qu'à l'automne, ont eu du succès.

Il reste cependant encore :

- 2 places le **samedi 10 octobre** pour le SST
- 3 places le **samedi 21 novembre** pour le PSC 1
- 4 places le **vendredi 27 novembre** pour le PSC 1

✓ Il reste plus de places pour les autres formations :

- 6 places pour "le jeu sous toutes ses formes"
- Également des places pour la formation "Gérer les émotions. Les inscriptions sont ouvertes et se font directement auprès de l'intervenante : Madame Veyrieres.

Date limite d'envoi des dossiers le 5 mai.

Renseignements auprès de Madame Veyrieres au 06 71 87 66 41 ou la contacter par mail : contact@severine-veyrieres-psy.com

✓ Pour information, les groupes d'analyse de la pratique professionnelle ont débuté. Les retours sont très positifs : intervenante dynamique, des trucs et astuces en plus d'apports théoriques lors des séances.

Temps collectifs communs avant l'été

✓ Nous avons trois rendez- vous d'ici la pause estivale ☺

- **Mardi 5 mai** à Saint-Pierre-de-Genebroz avec Delphine Descamps de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pour un atelier papier.
- **Jeudi 18 juin** aux Échelles avec Sandrine Donzel pour échanger autour « Des crise, colères, caprices »
- **Mardi 7 juillet** à Saint-Pierre-de-Genebroz nous retrouverons avec plaisir Delphine Descamps pour un temps en extérieur pour un atelier compost et anti gaspillage, suivi d'un pique-nique le plus anti gaspi possible ! 😊



Actions du CRPE

✓ Vos employeurs sont déjà informés des deux actions mises en place cette année par le CRPE :

Le spectacle et le pique-nique

Il se peut qu'ils ne soient pas disponibles les jours J et vous proposent/ demandent d'emmener leur enfant. C'est tout à fait possible.

Ainsi, le **spectacle** aura lieu le :

>> Mercredi 29 avril matin à Saint-Joseph-de-Rivière. À 9 h 15 et 10 h au Foyer de vie de Saint-Joseph-de-Rivière.

Cette année, le CRPE a opté pour un spectacle de magie. Une grande première. Le nombre de place est très limité (mise en liste d'attente possible)

Nous nous retrouverons ensuite le vendredi 12 juin à Quaix-en-Chartreuse pour notre **pique-nique** annuel.

Il faudra sortir **les tee shirts rose** des placards.



La quinzaine de la parentalité

Cette année, le relais propose aux familles une action lors de la quinzaine de la parentalité Savoie.

Vos deux animatrices animeront un atelier de motricité et de jeux pour les enfants, le **mardi 2 juin à la salle des fêtes des Échelles de 16 h à 18 h 30.**

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- vous pouvez venir avec les enfants que vous accueillez, profiter de l'animation en attendant que les parent viennent les rechercher directement ou bien proposer aux familles de venir profiter de ce temps avec leur enfant.

Enfants, famille et assistants maternels sont les bienvenues dans ce moment de partage.

Gardez l'œil sur les « **actions familles** » en Chartreuse qui se dérouleront jusqu'au 15 juin.



La parole à la puéricultrice de secteur

Référentiel national / départemental de l'agrément des assistants maternels

La discrétion professionnelle

> L'assistant maternel est soumis à l'obligation de discrétion professionnelle pour tout ce qui a trait aux enfants qu'il accueille et à leurs parents. Il doit également appliquer cette règle vis à vis des autres professionnels qu'il est amené à côtoyer (école, RPE)

> Ce principe de discrétion professionnelle ne s'applique pas quand un enfant est en danger ou en risque de l'être. Dans ce cas, l'assistant maternel transmet les éléments de danger. L'assistant maternel peut demander l'avis d'une infirmière puéricultrice de PMI pour toute interrogation relative à un enfant. (Article 434-3 du Code pénal)

> Selon le Décret n° 2012-364 du 15 mars 2012 relatif au référentiel fixant les critères d'agrément des assistantes maternelles, ces dernières doivent observer une discrétion professionnelle et faire preuve de réserve vis-à-vis des tiers dans le cadre de son activité professionnelle. Comme toute obligation, son non-respect peut entraîner une sanction administrative.

> **La différence avec le secret professionnel ?** Il s'applique aux professions dites « à secret » (médecin, infirmière, avocat, assistante sociale...).

En bref : Gardez les secrets comme vous gardez les doudous... bien au chaud 😊!

L'évaluation et l'instruction des demandes d'agrément

C'est un travail d'observation, d'écoute, de dialogue et d'analyse. Cette période de rencontre doit également être l'occasion de transmettre des informations et des recommandations aux candidats.

À cet effet, et afin d'avoir une base commune, un référentiel destiné aux professionnels chargés de l'évaluation des demandes d'agrément d'assistants maternels, existe au niveau national pour que leur délivrance soit fondée sur les bases les plus cohérentes, objectives et pertinentes possibles.

Il s'agit du « Référentiel de l'agrément des assistants maternels à l'usage des services de protection maternelle et infantile » de 2009.

Chaque département peut ensuite éditer son référentiel de l'agrément sur la base du référentiel national. C'est le cas de l'Isère qui a édité en novembre 2025, sur son site une version actualisée de son référentiel afin d'intégrer, notamment, certaines évolutions de l'agrément (responsabilité exclusive...).



Direction de l'éducation, de la jeunesse et de sport
Service protection maternelle infantile et parentales

REFERENTIEL DE FORMATION DES ASSISTANTS MATERNELS



Dispositif relatif au Décret 2010-003 du 23 octobre 2010

Édition septembre 2021

Activité de Printemps - le bienfait de la balançoire

À l'arrivée des beaux jours, les sorties avec les enfants se multiplient et la balançoire n'est pas seulement une activité amusante, mais elle apporte **plusieurs bienfaits aux enfants**. Lorsque vous poussez un enfant sur une balançoire, cela lui permet de développer son équilibre en favorisant le bon fonctionnement de son système vestibulaire. Cette activité permet à l'enfant d'utiliser ces différents sens avec le mouvement de son corps dans l'espace, la sensation de l'air sur la peau, la vision qui s'adapte aux balancements...

Dès que l'enfant se tient bien assis au sol sans tomber, vous pouvez le placer dans une balançoire à nacelle avec ouvertures pour les jambes pour son plus grand plaisir tout en sécurité avec votre présence.

D'autres activités en plein air peuvent être proposées aux enfants comme le bac à sable (sans oublier de le protéger après l'activité), la cabane, le toboggan, faire un bouquet, attraper des brins d'herbes (surveiller que les plus petits ne mettent pas à la bouche), pique-niquer dans le jardin, aller au parc ou en forêt... Chaque enfant à son niveau se fera plaisir et observera une multitude de petites découvertes.



Pour suivre le dispositif
jusqu'au 22 juin,
scannez ICI ➡



IMAGIER VAGABOND



BIEN GRANDIR EN CHARTREUSE

« AU BOUT DES DOIGTS TAPIS D'HISTOIRES »
En territoire Coeur de Chartreuse
Du 30 mars au 11 mai 2026
Salles municipales

Autant d'histoires simples à découvrir du bout des doigts et à raconter à ras de tapis aux plus petits. Une exposition où les créations de tissus de Sabine DE OREEF prennent vie et se déclinent à l'infini en diverses propositions !

Précisions lieux et horaires scanner ici



BIEN GRANDIR EN CHARTREUSE

« BEBE LION, TU ME SURPRENDS ! »
En territoire Coeur de Chartreuse
Du lundi 11 mai au lundi 22 juin 2026
Salles municipales

Cette exposition a été conçue, autour du travail fait en couleur de Caroline BALLOU. Une histoire sur la différence d'un petit lion à la drôle de crinière, accompagné de nombreuses activités adaptées aux petites mains de l'école pour s'amuser, lire, toucher autour de deux parcs ouverts au sol.

Précisions lieux et horaires scanner ici



MERCI - MERCI - MERCI !

➡ Merci Madame Boursier pour ces belles années passées au côté du RPE, des assistants maternels et des familles.

➡ Merci pour les projets menés, les avancées faites et surtout le soutien accordé.

➡ Une nouvelle histoire commence avec l'accueil de Williams Dufour, Maire de Miribel-les-Échelles et vice-président à la Petite Enfance et aux Solidarités.

Soyez le bienvenu dans cette immense aventure du monde de la Petite Enfance !



CONTACTS



Animatrice : Laure GALANDRIN Tel. 06 59 77 73 56 ou à :
l.galandrin@cc-coeurdechartreuse.fr
RPE : 2, ZI Chartreuse-Guiers-38380 Entre-deux-Guiers

Animatrice : Magali DOMEYNE - Tel. 04 76 55 44 41 ou à
m.domeyne@cc-coeurdechartreuse.fr
RPE : 2 place du 19 mars-38380 Saint-Laurent-du-Pont

